



GRAND CALAIS



PROTOCOLE SANITAIRE CHALLENGE REGIONAL D'AVIRON INDOOR DU 23 JANVIER 2022

Afin de pouvoir organiser cette manifestation, nous sommes tenus de respecter le protocole suivant. Nous vous demandons donc de bien prendre connaissance de celui-ci et de transmettre les règles suivantes aux participants et aux encadrants.

Des représentants de la mairie de Calais seront présents et pourront à tout moment (même en pleine course) prendre la décision de stopper la manifestation.

Nous sommes conscients que le protocole est strict et nous vous remercions d'avance pour le respect de ces règles.

- 1.** Présentation d'un **pass sanitaire valide** (schéma vaccinal complet / test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h / certificat de rétablissement de la Covid-19) à l'entrée du site pour toute personne âgée de plus de 12 ans et 2 mois
- 2.** Port correct du **masque obligatoire** en permanence (masque recouvrant le menton et le nez), sauf lors de l'échauffement et de la compétition. Le masque pourra être enlevé dès l'instant où le rameur est assis sur la machine, mais devra être remis avant de se lever.
- 3.** Des dispositifs de lavage des mains (**gel hydroalcoolique**) seront mis à disposition de tous. **Lavage des mains obligatoire** en entrant dans la salle et en entrant dans la zone de compétition.
- 4.** Chaque club disposera d'une **zone définie** afin de pouvoir s'y installer. Chaque personne est tenue de rester dans la zone de son club. Il est strictement interdit d'aller dans la zone d'un autre club.
- 5.** La **circulation dans la salle est interdite**, sauf pour se rendre dans la zone de compétition, aller aux toilettes ou sortir. Il est strictement interdit de « se balader » dans la salle.
- 6.** Les **échanges entre clubs sont interdits**. Aucune mixité n'est tolérée. Il ne sera donc pas possible, au sein de la salle, d'aller discuter ou échanger avec une personne étrangère à son propre club.
- 7.** Il n'y aura **pas de zone d'échauffement**. Chaque club est tenu d'apporter ses machines qu'il posera dans sa zone dédiée afin de pouvoir s'échauffer. Le nettoyage de ces machines est donc à la charge du club propriétaire. Tout autre échauffement (course, étirements...) doit se faire à l'extérieur de la salle. Le parking devant la salle sera réservé pour l'échauffement. Seuls les véhicules de l'organisation, de la SNSM et remorques ergos seront autorisées sur ce parking.
- 8.** Afin de permettre les encouragements autour des courses en cours, des chaises seront disposées autour du parc compétition. Celles-ci seront espacées d'un mètre les unes des autres. Il est **interdit de les bouger ou d'être plus d'une personne par chaise**.
- 9.** Une **aération permanente** des salles sera maintenue.
- 10.** Il est strictement **interdit de manger dans la salle**. Tous les en-cas et déjeuners se feront à l'extérieur de la salle (même en cas de mauvais temps). Il est conseillé de venir avec une tonnelle afin de vous mettre à l'abri selon la météo.

11. Un **plan de circulation** sera mis en place à l'intérieur de la salle. Toute personne effectuant un déplacement (pour aller en zone de compétition ou ailleurs) devra respecter les cheminements prévus. Seuls les membres de l'organisation ayant en charge le contrôle du respect de ce protocole auront le droit de circuler librement.

12. L'entrée au site est **interdite aux spectateurs**. Les familles des rameurs, ne faisant pas parties de l'encadrement du club, sont directement concernées par cette mesure.

13. Il est demandé à chaque club de **limiter le nombre d'encadrants**. Nous comptons sur la bonne foi des clubs afin de définir le bon nombre en fonction de vos effectifs (4 encadrants pour 10 rameurs paraît, par exemple, illogique). Dans le cas d'un cas covid déclaré suite à la manifestation et afin de pouvoir contacter les personnes présentes ce jour-là, il est demandé à chaque club de fournir la liste des personnes encadrants, qui ne seront pas dans la liste des engagés (un engagé adulte peut également être encadrant). Toute personne ne figurant pas sur ces listes (engagés et encadrants non engagés) se verra l'accès refusé au site.

14. Le nettoyage **des ergomètres de la zone de compétition** sera assuré par des bénévoles du Cercle Aviron du Calaisis.

15. Les **passages sur les épreuves au sol** J14 se feront par vagues club. Un planning horaire des clubs sera mis à disposition de tous, mais ce dernier reste approximatif. Un membre du comité d'organisation viendra chercher le club au moment nécessaire, afin d'éviter les regroupements et mélanges entre clubs.

Vous remerciant par avance pour votre compréhension,
Le comité d'organisation